



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les transports publics seront une nouvelle fois à l'ordre du jour du Grand Conseil neuchâtelois. Par une recommandation urgente, la députée Jasmine Herrera attend que le Conseil d'Etat s'engage pleinement pour l'attractivité des transports publics neuchâtelois tandis que Marc Fatton promet une politique transfrontalière.

L'annonce surprise le 4 avril dernier d'une hausse conséquente des prix des billets des transports publics, de l'ordre de 4,8% pour la deuxième classe, ébranle fortement la politique de report modal promue par les autorités cantonales. Une telle augmentation des tarifs entre inévitablement en concurrence avec la politique climatique cantonale. Les effets du plan climat risquent d'être directement annihilés par une augmentation du trafic individuel motorisé. Dans ce contexte, **Jasmine Herrera** défendra la résolution VertPOP [23.197](#) qui charge le Conseil d'Etat de s'engager pleinement pour l'attractivité des transports publics et contre la hausse annoncée des tarifs.

Responsable d'une part conséquente de nos émissions de CO<sub>2</sub> et d'une congestion de plus en plus marquée de notre réseau routier, la mobilité individuelle nécessite de reculer au profit d'un large déploiement des transports publics. La frontière franco-suisse est malheureusement toujours un frein à une telle évolution. Le postulat [23.101](#) de **Marc Fatton** doit répondre à cette préoccupation en amenant le Conseil d'Etat à favoriser davantage les transports publics de part et d'autre du Doubs.

Neuchâtel, le 28 avril 2023